



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 décembre 2021  
Français  
Original : anglais

## Soixante-seizième session

Point 136 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif  
et financier de l'Organisation des Nations Unies**

### **Onzième rapport sur l'application du principe de responsabilité : renforcement de l'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies\***

#### **Rapport du Secrétaire général**

##### *Résumé*

Le Secrétaire général a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale le onzième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, comme elle l'en a prié dans sa résolution [70/255](#).

Le Secrétaire général y fait le point sur l'action menée jusqu'en décembre 2021 pour renforcer le dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'ONU. Après l'introduction, qui figure à la section I, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat sont présentés à la section II, qui comprend également les mesures prises pour renforcer la culture de la responsabilité au Secrétariat et pour consolider le dispositif du Secrétariat en la matière au titre de ses six composantes. La conclusion et la recommandation qui sont soumises à l'Assemblée générale figurent aux sections III et IV.

On trouvera à l'annexe I du présent document un résumé de l'état d'application des résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur les questions administratives et budgétaires à sa soixante-quinzième session ; à l'annexe II, une synthèse des

\* Les rapports d'étape sur la responsabilité sont présentés aux États Membres chaque année lors de la première reprise de la session de l'Assemblée générale. Ils sont destinés à fournir des informations actualisées et complètes sur les actions entreprises par l'Organisation au cours de l'année précédente, ses réalisations et la voie à suivre à l'avenir. Pour fournir aux États Membres les informations les plus actualisées et exhaustives qui soient, il convient de finaliser le rapport le plus tard possible et de rassembler les contributions des différents services du Secrétariat.



progrès accomplis dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats ; et à l'annexe III, le taux cumulé d'application des recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne et le Comité des commissaires aux comptes depuis 2010 sur la base des données disponibles les plus récentes.

## I. Introduction

1. Depuis que l'Assemblée générale a approuvé une définition du principe de responsabilité dans sa résolution 64/259 et approuvé un cadre proposé par le Secrétaire général en 2010 pour le dispositif d'application du principe de responsabilité des Nations Unies (A/64/640), des rapports annuels ont été soumis à l'Assemblée sur les progrès accomplis dans le renforcement du système d'application du principe de responsabilité.
2. La mise en œuvre des réformes de gestion au sein du Secrétariat a permis de mettre à nouveau l'accent sur la responsabilité et, dans sa résolution 74/271, l'Assemblée générale a souligné qu'un système d'application du principe de responsabilité était essentiel à la bonne gestion de l'Organisation.
3. Le présent rapport a pour but de fournir des informations sur les progrès réalisés en 2021 et sur les autres améliorations prévues pour la période suivante.

## II. Aperçu des progrès accomplis dans le renforcement du dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat

### A. Mesures prises pour renforcer la culture générale de la responsabilité au sein du Secrétariat

4. Le nouveau modèle de gestion proposé par le Secrétaire général fait du renforcement de l'application du principe de responsabilité un élément central de deux grands engagements distincts. Le premier consiste à donner aux hautes et hauts fonctionnaires de l'Organisation toute latitude pour s'acquitter de leurs mandats pourvu qu'ils le fassent dans la transparence et de manière fiable et responsable. Le second consiste à promettre aux États Membres que le Secrétariat gèrera les ressources de l'Organisation et s'acquittera des mandats convenus de manière transparente, fiable et responsable.

5. Dans son huitième rapport intérimaire sur le dispositif d'application du principe de responsabilité (A/73/688 et A/73/688/Corr.1), le Secrétaire général a déclaré que la réforme de la gestion dépendrait de la capacité du Secrétariat à mettre en œuvre le système d'obligation redditionnelle de manière plus structurée et plus rigoureuse qu'auparavant, et qu'un changement de culture d'une telle importance ne pouvait se produire qu'avec le temps.

6. Beaucoup d'avancées ont été réalisées dans ce domaine. Les aspects structurels des réformes sont désormais bien consolidés et, outre l'amélioration des stratégies, des politiques, des processus et des outils de gestion décrite en détail dans le présent rapport et les précédents, l'année 2021 a vu un regain d'intérêt pour l'instauration d'une culture de la responsabilité en vue d'une exécution efficace des mandats à tous les niveaux du Secrétariat :

a) En 2021, le dialogue en cascade était consacré au thème de la responsabilité. Initié par le Secrétaire général, le dialogue en cascade a conduit toutes les équipes du Secrétariat à discuter de la question suivante : « Le dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : comment le comprendre et le faire fonctionner ? » Quelque 40 000 membres du personnel des Nations Unies devraient avoir participé et donné leur avis au Bureau de la déontologie d'ici à la fin de l'année ;

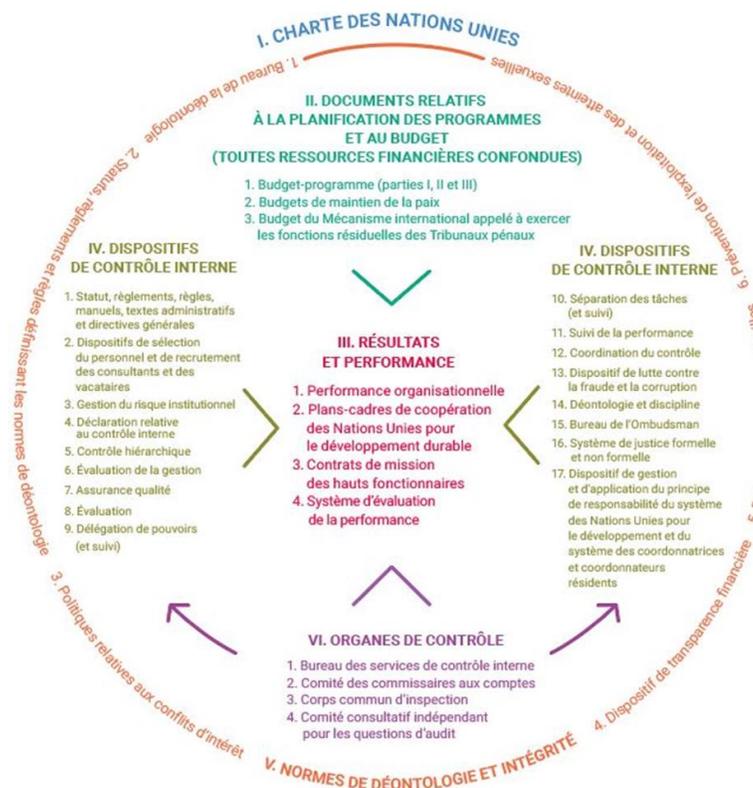
b) La Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité a publié un manuel sur le dispositif d'application du principe de responsabilité du Secrétariat. Le manuel sensibilise les fonctionnaires sur le cadre et les mécanismes existants et les aide à comprendre les responsabilités, attributions et pouvoirs qui sont les leurs ;

c) Le Référentiel de valeurs et de comportements de l'Organisation des Nations Unies a été lancé en 2021 et constitue le socle d'une culture institutionnelle qui soit à la fois ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir<sup>1</sup>. Ses neuf éléments, qui sont le résultat d'un processus de co-création avec près de 4 500 membres du personnel, sont destinés à guider la manière dont les relations se forment au sein de l'Organisation, la façon dont les membres du personnel s'acquittent de leurs tâches avec le sens des responsabilités et leur vie à l'Organisation au quotidien ;

d) Le Département de l'appui opérationnel a poursuivi ses efforts pour améliorer les performances des hautes et hauts responsables. Le Département offre une formation sur la gouvernance institutionnelle et la gestion des ressources aux chefs d'entités et à leur équipe de direction afin d'améliorer leur compréhension de la gouvernance institutionnelle, y compris les moyens de s'assurer, ainsi que les parties prenantes, de l'efficacité de leur entité.

**Progrès réalisés pour chaque composante du dispositif d'application du principe de responsabilité**

**Dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'ONU**



<sup>a</sup> L'Assemblée générale reçoit une assurance indépendante de ces organes de contrôle externe.

<sup>1</sup> Voir [https://i.unu.edu/media/unu.edu/page/24952/Values-and-Behaviours-Framework\\_Final.pdf](https://i.unu.edu/media/unu.edu/page/24952/Values-and-Behaviours-Framework_Final.pdf).

7. Les progrès accomplis au cours de la période à l'examen et les mesures envisagées pour aller de l'avant dans le cadre de chacune des six composantes du dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat sont présentés ci-après.

## **B. Composante I : Charte des Nations Unies**

8. Les principes fondateurs de l'Organisation sont consacrés dans la Charte des Nations Unies, qui énonce les attributions des organes principaux de l'Organisation et charge le Secrétaire général de veiller à l'exécution des mandats prescrits par ces organes.

9. On trouvera à l'annexe I du présent rapport une analyse sommaire de l'état d'avancement de l'application des résolutions de l'Assemblée sur les questions administratives et budgétaires, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution [74/271](#).

## **C. Composante II : les documents relatifs à la planification des programmes et au budget**

### *Progrès accomplis*

10. En réponse à la résolution [75/243](#) de l'Assemblée générale sur la planification des programmes, le Secrétariat a élaboré des orientations et organisé 21 ateliers liés à la préparation du budget-programme, auxquels ont participé environ 1 500 membres du personnel venus de tous les programmes ; les ateliers ont aussi été l'occasion d'examiner les conclusions et recommandations du Comité du programme et de la coordination.

11. Lors des ateliers, la question des redoublements inutiles et des chevauchements existants dans les résultats prévus a aussi été examinée, ce qui a facilité la conception d'un ensemble complet et distinct de résultats. Les plans-programmes pour 2022 comprennent environ 1 400 résultats prévus, soit environ 350 de plus que les précédents. Le report de certains résultats d'une année à l'autre renforce les liens entre les plans-programmes des exercices passés et futurs, dans l'optique d'assurer la cohérence et la continuité des activités entre les plans-programmes précédents et les plans futurs proposés, en vue d'assurer la cohérence et la continuité et de permettre un contrôle, une transparence et une responsabilité accrues (conformément aux paragraphes 15 d) et f), respectivement, de la résolution [74/251](#) de l'Assemblée générale).

12. La numérotation des résultats attendus des stratégies est gage de clarté et facilite l'accès à l'information. Dans les plans-programmes de 2022, les activités de fond, de communication et d'appui à mener ont été quantifiées lorsque c'était possible, donnant ainsi une idée de l'ampleur des produits et des services qu'il est prévu de fournir.

13. En outre, les projets de plans-programmes pour 2022 (partie II du projet de budget-programme) intègrent des informations relatives aux modifications des activités prévues et aux enseignements tirés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi que des ajustements et de nouvelles activités visant à épauler les États Membres en ce qui concerne les questions liées à la COVID-19 au niveau des programmes et des sous-programmes. Ce dispositif est complété par un résumé exhaustif détaillant la réponse globale apportée par le système des Nations Unies.

14. La section consacrée à l'évaluation traite des évaluations prévues et explique la manière dont les résultats des évaluations récentes ont été pris en compte dans les programmes, y compris en ce qui concerne les ajustements apportés aux activités prévues, renforçant ainsi le lien entre les enseignements tirés et la mise en œuvre des mandats.

15. Les tableaux de bord du module Application de pilotage stratégique permettent aux gestionnaires de programmes de suivre et d'analyser la mise en œuvre des plans, y compris des produits livrables, et les programmes accomplis au regard des mesures de performance ciblées et des résultats escomptés. Ce dispositif renforce les contrôles internes et permet d'éventuelles corrections de trajectoire et une prise de décision éclairée par les données. La fonctionnalité Recherche du tableau de bord des résultats ([results.un.org/FRE](https://results.un.org/FRE)), mis à jour avec tous les nouveaux résultats présentés dans le projet de budget-programme pour 2022, améliore l'accessibilité et la transparence des résultats.

#### *Prochaines étapes*

16. Pour le prochain projet de budget-programme, le Secrétariat suit une approche similaire à celle des projets de propositions en termes de format et de présentation. Après la soixante et unième session du Comité du programme et de la coordination, le Secrétariat a eu des discussions avec toutes les entités émergeant au budget ordinaire sur les résultats de la session et les enseignements tirés de l'élaboration des plans-programmes. D'autres améliorations continueront d'être apportées à titre préliminaire aux plans-programmes, comme suite aux résolutions 74/251 et 75/243 de l'Assemblée générale, mais elles pourraient être repensées en fonction du résultat des délibérations de l'Assemblée générale lors de la partie principale de sa soixante-seizième session. Le Secrétariat compte se concerter avec les principaux groupes d'États Membres au début de 2022 pour décider du mode de présentation des projets de budget.

## **D. Composante III : les résultats et la performance**

### **a) Performance organisationnelle : renforcer l'application de la gestion axée sur les résultats**

#### *Progrès accomplis*

17. Tous les efforts visant à mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats au Secrétariat continuent d'être ancrés dans les documents de programme, de planification et de budgétisation de l'ONU, conformément à la circulaire du Secrétaire général intitulée « Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation » (ST/SGB/2018/3) et à la résolution 55/231 concernant la budgétisation axée sur les résultats. L'initiative la plus notable a été la réforme budgétaire en cours, comme indiqué à la section II.C du présent rapport. Sans préjudice de toute décision que l'Assemblée générale pourrait prendre concernant la réforme, dans le contexte du cadre réglementaire du Secrétariat, des outils sectoriels destinés à soutenir la gestion axée sur les résultats ont été élaborés et sont en cours de déploiement, notamment le Système global de planification et d'évaluation des performances et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui alimentent progressivement les processus de programmation, de planification, de budgétisation et d'établissement de rapports du Secrétariat par le biais d'un certain nombre de mécanismes de coordination créés à cet effet.

18. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a continué de renforcer les capacités de son personnel en matière de gestion axée sur les résultats au moyen de cours et de conseils (voir annexe II, activités 5 et 6), en mettant l'accent sur cet outil de gestion dans certains des ateliers mentionnés au paragraphe 11 ci-dessus, et en organisant des ateliers et des séminaires en ligne sur le rôle du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix dans l'élaboration du budget pour l'exercice 2022/23, qui ont mis l'accent sur la nécessité de présenter des résultats davantage axés sur les effets obtenus. Des ateliers et des séminaires en ligne ont également été consacrés au Système complet de planification et d'évaluation de la performance et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En outre, des conseils sur la gestion axée sur les résultats donnent un aperçu de ce que ce concept veut dire pour le Secrétariat et de la manière dont il est appliqué, et un cours en ligne sur la gestion axée sur les résultats est proposé sur la plateforme de formation au leadership et à la gestion. Les activités prévues dans le cadre du plan d'action concernant la gestion axée sur les résultats qui sont énumérées à l'annexe II ont maintenant toutes été menées à bien, à l'exception d'une évaluation du plan d'action (voir annexe II, activité 14).

19. La solution intégrée de planification, de gestion et de communication de l'information est fondée sur les principes de la gestion axée sur les résultats et offre un outil normalisé aux fins de son institutionnalisation, et des efforts ont continué à être déployés en vue de son intégration et de son adaptation selon les besoins. La solution est actuellement testée dans certaines missions afin de faciliter l'adaptation de ses fonctionnalités. Les résultats de cet essai permettront de décider s'il convient d'accroître son utilisation pour le maintien de la paix lors des prochains cycles budgétaires.

20. Les commentaires des utilisateurs continuent d'être pris en compte dans la conception des améliorations apportées à la solution. Par exemple, les responsables de l'exécution des programmes seront en mesure de juger, sur la base d'éléments probants, de l'ampleur des contributions de leur programme ou projet aux différentes priorités de l'Organisation et d'enregistrer ces informations dans la solution.

21. Seize cours en ligne sur les outils de gestion axée sur les résultats d'Umoja (la suite d'applications de gestion stratégique et la solution intégrée de planification, de gestion et de communication de l'information) sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage en ligne du Secrétariat, iLearn, et au 30 septembre 2021, environ 1 512 personnes avaient suivi au moins un cours en ligne sur la suite ou la solution.

#### *Prochaines étapes*

22. Le Secrétariat poursuivra ses efforts pour renforcer la gestion axée sur les résultats en améliorant les conseils prodigués et la formation dispensée, et en affinant le cours de formation en ligne sur la gestion axée sur les résultats compte tenu de l'expérience acquise et des commentaires des membres du personnel.

23. Le Secrétariat poursuivra également ses efforts pour que soient mieux alignés les documents de programme, de planification, de budgétisation et de communication de l'information établis conformément au cadre réglementaire du Secrétariat et les outils sectoriels d'appui à la gestion axée sur les résultats qui sont en cours de déploiement.

24. Le Secrétariat dirigera l'organisation de l'atelier annuel en ligne du Réseau de planification stratégique des Nations Unies et les différentes séances<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Le Réseau de planification stratégique des Nations Unies est un réseau de fonctionnaires venus de l'ensemble du système des Nations Unies qui pratiquent une gestion axée sur les résultats.

25. La solution de planification stratégique, de budgétisation et de communication de l'information continuera d'être améliorée afin de répondre à l'ensemble des exigences en matière de planification et de communication de l'information à l'échelle du Secrétariat.

**b) Performance organisationnelle : vers un Secrétariat écologiquement viable**

*Progrès accomplis*

26. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour parvenir à la durabilité environnementale. Les émissions totales de gaz à effet de serre déclarées par le Secrétariat continuent de diminuer. La première phase de la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023) a vu la collecte et l'analyse de données au niveau des sites et l'amélioration de la gestion des risques, notamment l'élimination des risques importants liés aux eaux usées dans les missions sur le terrain.

27. Les entités du Secrétariat ont continué à renforcer les mesures politiques et opérationnelles visant à mettre en place et à appliquer des systèmes de gestion de l'environnement. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a établi un cadre de gouvernance pour appuyer la mise en œuvre du système de gestion de l'environnement. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a mis en place en 2021 un nouveau plan d'action interne pour l'efficacité opérationnelle dans la gestion durable de l'environnement. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) compte obtenir les certifications ISO 14001 et ISO 26000 d'ici à la fin 2021. De même, l'Office des Nations Unies à Nairobi est en train d'obtenir la certification ISO 14001 pour son système de gestion environnementale.

28. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a réalisé des progrès significatifs dans tous les domaines ciblés, notamment en utilisant 100 % d'électricité provenant de sources renouvelables, en recyclant 71 % de ses déchets et en réduisant considérablement sa consommation d'énergie. De même, l'Office des Nations Unies à Vienne est alimenté par de l'électricité 100 % renouvelable. L'Office des Nations Unies à Nairobi a engagé la construction de son premier bâtiment à énergie zéro, qui doit produire autant d'énergie qu'il en consomme en un an, grâce à des systèmes solaires photovoltaïques. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a considérablement réduit ses émissions de carbone grâce aux progrès qu'elle a faits en ce qui concerne l'élimination des déchets et sa consommation d'électricité. Des mesures similaires ont été prises par l'Office des Nations Unies à Genève pour améliorer la gestion des déchets en interdisant les plastiques à usage unique et pour réduire la consommation d'eau grâce à un nouveau système de contrôle et à l'installation de nouveaux équipements. La CESAO a remplacé la majorité de ses dispositifs d'éclairage par des diodes électroluminescentes (DEL) et des détecteurs de présence. Des efforts ont aussi été faits au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, avec la promotion d'un complexe exempt de plastique, des efforts de réduction des déchets, le remplacement des dispositifs d'éclairage par des DEL et l'adoption de méthodes de travail sans papier.

*Prochaines étapes*

29. Le Département de l'appui opérationnel poursuivra la mise en œuvre de la deuxième phase de la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023). Les entités du Secrétariat continueront à mettre en œuvre des systèmes de gestion environnementale en utilisant des technologies avancées. La CEPALC lancera les travaux de construction de son premier bâtiment à énergie zéro à Santiago en 2022, tandis que la CEA prévoit de sensibiliser les membres de son personnel aux questions

d'environnement, d'établir des procédures de gestion des déchets et d'améliorer la surveillance de l'environnement. La CESAP prévoit d'étendre son système de gestion de l'environnement à ses bureaux régionaux, et la CESAO compte étendre les applications des normes ISO 14001 et ISO 26000.

### C) Performance organisationnelle et analyse des données

#### *Progrès accomplis*

30. Conformément à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout, et à son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), le Secrétariat s'efforce de renforcer la transformation des activités et le respect du principe de responsabilité dans le cadre de la gestion décentralisée en utilisant les données comme un atout stratégique pour améliorer la performance organisationnelle. Une initiative connexe, le projet d'analyse décisionnelle, a fourni une base solide pour mettre à la disposition de toutes les entités des données précises en temps utile afin d'appuyer le suivi des résultats et la prise de décisions bien informées.

31. Le concept de modélisation des données quasiment en « temps réel » et en instantané trimestriel a été introduit pour la première fois afin de permettre une meilleure communication de l'information concernant les indicateurs de performance de la délégation de pouvoirs, tels qu'ils apparaissent dans le tableau de bord de gestion. D'autres améliorations notables ont aussi eu lieu, telles l'augmentation de la granularité des ensembles de données, qui permet aux gestionnaires d'effectuer des recherches approfondies et de visualiser les données qui se cachent derrière les indicateurs de performance, ainsi que le déploiement d'« autres vues », une nouvelle fonctionnalité développée pour permettre aux entités assumant de multiples responsabilités comptables et/ou administratives, comme les prestataires de services, de visualiser leurs données de multiples manières.

32. Pour aider les gestionnaires à utiliser les nouveaux outils, le Secrétariat a continué à organiser des séances d'information virtuelles pour toutes les entités, auxquelles ont participé plus de 100 membres du personnel. En outre, des sessions ciblées proposées à chaque nouvelle ou nouveau chef d'entité se sont avérées particulièrement fructueuses.

#### *Prochaines étapes*

33. Le projet d'analyse décisionnelle de l'ONU permettra d'améliorer la disponibilité des données en temps réel et de pouvoir mieux comparer les tendances. Le tableau de bord de gestion continuera à s'enrichir d'ensembles de données et de sources de données supplémentaires. Un nouveau système d'e-performance sera déployé conformément au système de gestion des performances promulgué en 2021, et un tableau de bord des filières de candidatures sera déployé pour donner aux entités la possibilité de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs prescrits dans des domaines tels que la représentation géographique équitable et la parité des genres, et d'obtenir des informations dans ces domaines. Le remplacement du portail HR Insight, qui est actuellement utilisé par les États Membres, se poursuivra.

### d) Contrats de mission des hautes et hauts fonctionnaires

#### *Progrès accomplis*

34. Le Secrétariat continue de miser sur les contrats de mission des cadres supérieur(e)s en tant qu'instruments de responsabilité. Les rapports d'évaluation des performances dans le cadre des contrats de mission pour 2020/21 qui ont été présentés au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires pour examen

comprennent les tendances relatives aux indicateurs, assorties d'autres informations concernant la performance. Le modèle des contrats de mission de 2022 est en cours de révision dans un souci de rationalisation et pour qu'il reflète les priorités du Secrétaire général et intègre de nouveaux indicateurs quantitatifs.

35. L'extension de la plateforme en ligne Inspira pour inclure les contrats de mission des hautes et hauts fonctionnaires ayant rang de sous-secrétaire général(e) est prévue pour 2022. Il a aussi été jugé important de procéder à titre prioritaire à d'autres améliorations dans les domaines de l'administration des utilisateurs, du suivi des flux de travail dans le cadre des contrats de mission et de la génération automatique de documents d'évaluation des performances, améliorations qui sont actuellement mises à l'essai.

36. Le Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires s'est réuni à deux reprises en 2021 et a examiné les performances des fonctionnaires de rang supérieur au regard de chacun des indicateurs des contrats de mission. À la suite des réunions du Conseil, la Directrice de cabinet a adressé, au nom du Secrétaire général, une lettre à chacune et chacun de ces hauts fonctionnaires pour les informer des problèmes systémiques recensés et appeler particulièrement leur attention sur certaines mesures.

#### *Prochaines étapes*

37. En janvier 2022, le modèle de contrat de mission révisé sera lancé et la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité organisera des ateliers pour soutenir les entités. La Division continuera à aider le Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires en s'appuyant sur les informations obtenues grâce à une meilleure exploitation des données et sur l'analyse des tendances pour évaluer la performance des cadres supérieurs.

### **e) Système de gestion de la performance**

#### *Progrès accomplis*

38. Le projet pilote de gestion de la performance lancé par le Bureau des ressources humaines en 2019 a permis de tester une gestion agile des performances et de se pencher sur les commentaires faits par les membres du personnel en ce qui concerne une nouvelle approche de la gestion des performances. Le projet pilote a été l'occasion d'explorer les moyens de multiplier les retours d'information en : a) encourageant des échanges continus entre les premiers notateurs ou notatrices et celles et ceux dont ils encadrent le travail. ; et b) en organisant une évaluation à 360 degrés au sein des équipes. Dans l'ensemble, les résultats du pilote ont révélé des tendances prometteuses à l'accomplissement de progrès et au développement grâce aux retours d'information. Le projet pilote a démontré qu'une sensibilisation accrue et des retours d'information plus accessibles sur les performances faciliteraient la concrétisation des possibilités de perfectionnement du personnel.

39. Les résultats du projet pilote seront examinés conjointement avec le programme de réforme de gestion de la performance lancé par le Secrétaire général. La gestion des performances a été améliorée grâce au passage d'un processus axé sur la conformité à un processus axé sur la responsabilité dans l'obtention des résultats, afin de favoriser une culture de dialogue permanent entre responsables et membres du personnel et de promouvoir la collaboration. En plus de présenter l'avantage de rationaliser le processus d'établissement des plans de travail, cette nouvelle approche, qui a été lancée de manière à pouvoir être appliquée pendant le cycle de notation allant d'avril 2021 à mars 2022, favorise la tenue de conversations sur les performances entre les responsables et les membres du personnel et offre la possibilité

d'un retour d'information à l'aide d'un mécanisme d'évaluation à 360 degrés à notation multiple, appliqué en un premier temps aux membres du personnel des classes D-1 et D-2.

40. L'Organisation cherche à établir une culture de prise de responsabilités et d'autonomisation au moyen de conversations continues et poussées sur les performances afin d'aider l'Organisation à mieux remplir sa mission.

41. La Division des services des ressources humaines du Bureau des opérations d'appui du Département de l'appui opérationnel a continué à fournir des conseils aux entités et les aider à régler des questions complexes relatives à la gestion des performances, en particulier en ce qui concerne les problèmes de performance et les licenciements pour cause de performance non satisfaisante. Dans le cadre de sa fonction d'appui opérationnel, la Division a également continué à proposer des réunions d'information et des formations aux responsables et aux jurys d'examen lorsque les entités du Secrétariat n'étaient pas en mesure de le faire elles-mêmes.

## **E. Composante IV : les dispositifs de contrôle interne**

### **1. Règlements, règles, manuels, textes administratifs et instructions permanentes**

#### *Progrès accomplis*

42. Plusieurs améliorations ont été apportées au portail des politiques du cadre réglementaire de l'organisation des Nations Unies – le dépôt public en ligne de la documentation et des ressources relatives aux politiques administratives qui guident la réglementation administrative du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Son contenu est organisé autour des domaines thématiques suivants : ressources humaines, voyages, santé et bien-être, achats, finances et budget, technologies de l'information, gestion des biens, sécurité et responsabilité. Des améliorations ont été apportées à la structure du site afin de proposer une expérience plus agréable aux utilisateurs, d'améliorer l'aspect et la convivialité du site et d'affiner la fonctionnalité de recherche. Des index alphabétiques et des vues des sources ont été ajoutés, ainsi qu'une section d'archives complètes et des liens intégrés vers la version du portail Knowledge Gateway accessible en interne pour obtenir des conseils d'ordre administratif ou opérationnel. L'ancien « Manuel RH » a ainsi été remplacé pour éviter toute redite inutile et permettre l'adoption de modes de fonctionnement plus efficaces.

#### **a) Ressources humaines**

43. Le Comité des clients des services de gestion continue à faire partie intégrante de l'effort de simplification des politiques ; le Comité fixe les priorités et apporte une contribution conceptuelle aux politiques. En conséquence, les ressources sont orientées vers les politiques qui ont la plus grande valeur transformatrice pour l'Organisation.

#### **b) Gestion financière**

44. Les manuels d'utilisation Umoja, les fiches de référence rapide et les foires aux questions ont été mis à jour et téléchargés sur le portail Knowledge Gateway, avec des liens vers le catalogue des services aux clients pour permettre aux utilisateurs des services financiers de régler plus rapidement les problèmes rencontrés. Des orientations relatives aux journaux de caisse et aux comptes créditeurs ont été publiées, et il est prévu d'apporter de nouvelles améliorations au dispositif. La formation assistée par ordinateur est en cours d'actualisation pour que les membres

du personnel puissent y accéder plus facilement et pour réduire les besoins en cours donnés par des formateurs ou des formatrices.

45. Des lignes directrices sur la gestion des budgets et l'administration des allocations dans le cadre de la nouvelle politique de délégation de pouvoirs ont été publiées en mars 2021 à l'intention des missions de maintien de la paix. Ces lignes directrices ont pour but d'établir un mécanisme de discipline budgétaire au moyen d'un suivi constant de l'utilisation du budget, notamment en ce qui concerne la clôture de l'exercice financier, les exigences en matière de contrôle, les limites concernant les redéploiements et la communication de l'information.

46. Un groupe composé d'expertes et d'experts en achats, en finances, en ressources humaines et en déontologie travaille à la révision de circulaire du Secrétaire général sur les restrictions applicables après la cessation de service (ST/SGB/2006/15), afin de donner suite aux recommandations faites par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) dans son rapport sur l'audit de l'application des restrictions limitant l'acceptation d'un emploi par un ancien fonctionnaire ayant participé aux activités d'achat (A/76/139).

#### *Prochaines étapes*

47. Le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget continuera à mettre à jour les documents de formation et d'orientation à l'intention des utilisateurs finaux d'Umoja et les publiera sur le portail Knowledge Gateway. Le Bureau entend finaliser la révision de la circulaire du Secrétaire général sur les restrictions applicables après la cessation de service en 2022.

## **2. Enquêtes sur la motivation du personnel**

#### *Progrès accomplis*

48. Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, le Secrétariat a lancé la troisième enquête sur la motivation du personnel afin de permettre aux membres du personnel de faire un retour direct et ouvert sur la manière dont est gérée l'Organisation. Qualité, performance et productivité sont d'autant plus élevées que le personnel est motivé, ce qui, de fait, renforce l'aptitude d'une organisation à atteindre ses objectifs. Les résultats de l'enquête donneront un instantané des perceptions des membres du personnel du Secrétariat, y compris de ce dont ils pensent de l'Organisation. Lorsqu'elles entendent les opinions des membres du personnel sur l'état de l'Organisation, les équipes de direction peuvent infléchir leur action selon que de besoin en vue de rendre l'Organisation plus efficace et efficiente.

#### *Prochaines étapes*

49. Une fois l'enquête terminée, le Bureau des ressources humaines informera les équipes de direction des résultats. En outre, tous les chefs d'entités et les personnes référentes pourront accéder aux rapports concernant leur entité via une plateforme électronique. Il sera demandé aux entités de développer un plan d'action pour travailler sur les domaines dans lesquels des progrès s'imposent, tels qu'ils auront été identifiés grâce à l'enquête.

## **3. Mise en place du nouveau système de délégation de pouvoirs et mesures de soutien**

#### *Progrès accomplis*

50. Le projet de politique révisée en matière de délégation de pouvoirs et l'instrument de délégation connexe en sont à la phase finale de révision, à la suite de

consultations approfondies menées par un groupe de travail du Comité des clients des services de gestion.

51. L'amélioration du dispositif d'application du principe de responsabilité devant permettre de contrôler l'exercice de la délégation de pouvoir, sur la base d'une première série de 16 indicateurs clés de performance, a été une priorité en 2021. À la suite d'une révision, deux des 16 indicateurs clés de performance ont été conservés tels quels, certains ont été améliorés et d'autres ont été élargis, portant à 26 le nombre total d'indicateurs permettant de limiter les différents types de risque, tels que le risque d'une mauvaise utilisation des engagements, le recours excessif à des méthodes informelles d'appel à la concurrence et l'accumulation de retards aux différentes étapes du processus de recrutement. Le déploiement de six indicateurs révisés a été opéré au quatrième trimestre de 2021. Les 18 autres indicateurs révisés, dont la mise en œuvre est plus complexe sur le plan technique, devraient être déployés en 2022.

52. Avant de pouvoir mettre en œuvre l'ensemble élargi d'indicateurs clés de performance, il fallait améliorer la plateforme des données d'activité hébergeant les informations sur les délégations de pouvoirs, à savoir la fonctionnalité de suivi des indicateurs de responsabilité sur le tableau de bord de gestion. La plateforme a été améliorée pour permettre d'obtenir des vues d'entités « en temps réel » et d'autres vues correspondant à des utilisations spécifiques, des instantanés trimestriels des données relatives aux indicateurs clés de performance et une granularité plus fine des ensembles de données.

53. En outre, la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité a collaboré avec le Bureau de l'informatique et des communications pour améliorer les outils techniques qui sous-tendent à la fois l'exercice des pouvoirs délégués par les entités et leur contrôle. Amélioration notable, une nouvelle fonctionnalité du portail concernant les délégations de pouvoirs permet aux entités d'enregistrer les dispositions prises concernant les personnes remplaçant tous les responsables qui ont accepté une délégation de pouvoirs dans le portail. Cette fonction a été introduite pour assurer la continuité des activités en cas d'absence imprévue d'un(e) responsable auquel des pouvoirs ont été délégués et pour enregistrer les mesures pertinentes prises par les personnes le (la) remplaçant. Le registre des exceptions a été enrichi de deux nouvelles dimensions : a) le rapport des exceptions faites aux instructions administratives dans le domaine des ressources humaines a été automatisé afin de faciliter la soumission des informations par les entités et d'éliminer les erreurs potentielles lors de la saisie manuelle des informations sur les exceptions accordées ; et b) les exceptions pour lesquelles la Sous-Secrétaire générale aux ressources humaines a reçu une sous-délégation de pouvoir peuvent désormais être enregistrées dans le registre des exceptions relatives aux ressources humaines, ce qui en fait un référentiel unique pour toutes les exceptions relatives aux ressources humaines et facilite ainsi le suivi par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité.

54. La conception du dispositif d'application du principe de responsabilité de 2019 visant à contrôler l'exercice des pouvoirs délégués concernant la prise de décisions a été guidée par la vision du Secrétaire général, à savoir que le dispositif suivrait le cycle « Préparer-Faire-Vérifier-Agir » et évoluerait. Prêtant son concours pour la troisième année consécutive à la mise en place du dispositif d'application du cadre de délégation de pouvoirs, la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité a travaillé avec les parties prenantes pour élaborer un plan d'amélioration, en s'appuyant sur les enseignements pratiques tirés de ses expériences en matière de suivi, de consultation des entités clientes et de disponibilité de nouveaux outils. Le plan comprend la politique révisée et l'expansion des activités de surveillance existantes évoquées ci-dessus, ainsi que le renforcement des mécanismes

d'intervention dans le cas où les délégations ne sont pas exercées de manière appropriée. La mise en place du plan a commencé au quatrième trimestre de 2021 et s'achèvera en 2022.

*Prochaines étapes*

55. Il est notamment prévu de faire ce qui suit après 2021 :

- a) Publier la politique révisée concernant les délégations de pouvoirs et l'instrument connexe de délégation révisé ;
- b) Améliorer le portail concernant les délégations de pouvoirs en y intégrant une nouvelle fonction automatisée relative aux sous-délégations pour rationaliser les moyens disponibles en matière de sous-délégations ;
- c) Déployer le reste de la série élargie d'indicateurs clés de performance pour suivre l'exercice des pouvoirs délégués ;
- d) Renforcer les mécanismes d'intervention en cas de mauvais exercice des délégations de pouvoir, ce qui facilitera l'établissement de liens plus étroits entre responsabilité personnelle et performance des cadres.

**4. Directives sur l'établissement d'accords avec les donateurs et les partenaires d'exécution**

*Progrès accomplis*

56. Le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget a entrepris d'enrichir les orientations concernant les modalités de participation des partenaires d'exécution, qui seront publiées au premier trimestre 2022. Ces orientations comprendront des principes clés et les processus standardisés déjà intégrés dans le module d'attribution des subventions d'Umoja, qui est utilisé pour effectuer des transactions avec les partenaires tout au long du cycle de vie de l'exécution des projets. En décembre 2021, l'Office a finalisé la mise à jour d'un modèle d'accord d'entreprise avec les partenaires externes qui sera inclus dans les orientations. De nouvelles améliorations ont été apportées à la gestion des partenaires d'exécution en août 2021, lorsque le Secrétariat a rejoint le Portail des partenaires des Nations Unies. Il s'agit d'une plateforme en ligne qui permet de procéder à une vérification préalable des partenaires potentiels de manière centralisée, normalisée et harmonisée, en éliminant tout redoublement inutile des tâches, tant pour les partenaires que pour les entités des Nations Unies participantes. Le Portail des partenaires veille à ce que les partenaires passent par un processus de vérification standardisé, notamment en ce qui concerne la vérification de leur statut juridique et de leur structure de gouvernance, et un contrôle automatisé par recoupement avec la liste des sanctions du Conseil de sécurité est effectué périodiquement.

*Prochaines étapes*

57. Le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget publiera des orientations enrichies au premier trimestre de 2022 et continuera de les mettre à jour en fonction des enseignements tirés et des commentaires des utilisateurs.

**5. Dispositif de gestion du risque institutionnel**

*Progrès accomplis*

58. Après l'approbation en 2020 de l'inventaire des risques à l'échelle du Secrétariat par le Comité de gestion, la mise en œuvre de la gestion du risque institutionnel s'est poursuivie à l'échelle du Secrétariat et au niveau de chaque entité.

59. Huit groupes de travail du Secrétariat, composés d'expertes et d'experts en la matière issus des différents domaines fonctionnels du Secrétariat, ont été régulièrement convoqués pour définir les plans de traitement et de gestion des risques les plus critiques pour l'Organisation dans son ensemble. Le Comité de gestion a approuvé les plans de traitement et de gestion des risques en avril 2021 et a demandé à la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité et de continuer à surveiller leur mise en œuvre, y compris l'application de mesures correctives dans les délais convenus. Le Comité de gestion a été informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre en novembre 2021.

60. Un plan de mise en œuvre de la gestion du risque institutionnel au niveau des entités a été approuvé par le Comité de gestion en avril 2021 afin de faciliter une évaluation structurée et périodique des risques et des processus de contrôle pour les inventaires des risques propres aux entités, et d'aligner les risques identifiés au niveau des entités sur l'inventaire des risques à l'échelle du Secrétariat. Pour commencer, 57 entités ont été sélectionnées, en fonction de leur rôle, de leur taille, de leurs mandats, de leur localisation et de leur exposition potentielle aux risques, afin de faciliter une évaluation structurée des risques et des processus de contrôle et de favoriser la diffusion d'une culture consciente des risques dans toute l'Organisation. Alors que 25 % de ces entités avaient terminé leur évaluation des risques à la fin de 2020, à la mi-décembre 2021, 27 entités au total (47 % du total) avaient élaboré ou mis à jour leur évaluation des risques.

61. Une application de gestion du risque institutionnel intégrée à Umoja a été lancée en octobre 2021 dans sept entités et, à partir de janvier 2022, elle sera disponible pour toutes les entités qui ont dressé ou sont en train de dresser leur inventaire des risques.

62. Trois ateliers sur la gestion des risques institutionnels ont été organisés au cours de la période, couvrant différents types d'activités du Secrétariat. À la mi-décembre 2021, 284 cadres et fonctionnaires du Secrétariat, à tous les niveaux, avaient participé aux séances organisées en 2021. Au total, 2 069 membres du personnel ont suivi le programme de formation en ligne sur les principes fondamentaux de la gestion du risque institutionnel, et 57 ont suivi le nouveau cours de formation en ligne sur la gestion avancée du risque institutionnel, qui a été lancé en 2021 pour continuer à développer une culture consciente des risques à tous les niveaux de l'Organisation.

#### *Prochaines étapes*

63. Les mesures envisagées pour 2022 sont les suivantes :

a) L'évolution du profil de risque à l'échelle du Secrétariat sera suivie, et les mises à jour seront communiquées au Comité de gestion ;

b) Au niveau des entités, 50 % des entités du Secrétariat (29) devraient avoir terminé leur évaluation des risques au plus tard à la fin de 2021, et 75 % d'ici à la fin de 2022 ;

c) L'application de gestion du risque institutionnel sera mise à la disposition de toutes les entités au mois de janvier 2022 et elle continuera d'être affinée dans le cadre de l'amélioration continue d'Umoja.

## **6. Dispositif de lutte contre la fraude et la corruption établi par l'Organisation des Nations Unies**

### *Progrès accomplis*

64. Une évaluation des risques de fraude et de corruption, réalisée en 2019 dans le cadre de l'évaluation des risques à l'échelle du Secrétariat, a mis en évidence les six risques critiques suivants liés à la fraude et à la corruption : culture institutionnelle ;

gouvernance informatique et cybersécurité ; partenaires d'exécution ; environnement du contrôle d'Umoja ; gestion des carburants, des rations et des stocks (vols) ; fraude dans la passation de marchés.

65. Toutes les questions relatives à l'examen détaillé de ces risques de fraude et de corruption ont été discutées dans le cadre des activités des groupes de travail s'occupant de gestion du risque institutionnel. Les plans d'action proposés pour atténuer les risques ont été approuvés par le Comité de gestion.

66. Un manuel de sensibilisation à la fraude et à la corruption et une stratégie de lutte contre la fraude et la corruption ont été élaborés afin d'accroître les connaissances des membres du personnel sur la manière dont la fraude et la corruption peuvent se manifester dans les différents processus et fonctions du Secrétariat, et de contribuer à l'application cohérente et transparente de la politique de tolérance zéro de l'ONU en matière de fraude et de corruption au sein de l'Organisation. Les versions finales de ces documents sont en cours d'examen et doivent être publiées au début de 2022.

67. Le manuel comprend également un large éventail d'exemples d'irrégularités et de signaux d'alerte, ainsi que des études de cas spécifiques, afin d'aider les membres du personnel à comprendre comment l'Organisation s'attaque à la fraude et d'encourager les membres du personnel à tous les niveaux à participer activement à la protection des ressources et de la réputation de l'Organisation.

#### *Prochaines étapes*

68. Les mesures envisagées pour 2022 sont les suivantes :

a) Le Secrétariat continuera à suivre les plans de traitement et de gestion des risques de fraude et de corruption et de faire régulièrement rapport au Comité de gestion à ce sujet ;

b) Des activités de sensibilisation seront organisées pour faire connaître le manuel de sensibilisation à la fraude et à la corruption et la stratégie de lutte contre la fraude et la corruption.

## **7. Déclaration relative au contrôle interne**

### *Progrès accomplis*

69. La première déclaration sur le contrôle interne a été signée par le Secrétaire général en mai 2021 et publiée sur le site [reform.un.org](https://reform.un.org) dans les six langues officielles de l'ONU. Les conclusions et recommandations figurant dans la déclaration ont été tirées des réponses fournies par les chefs des entités du Secrétariat au questionnaire d'auto-évaluation sur les opérations menées en 2020 et les indicateurs clés de performance, ainsi que des recommandations des organes de contrôle interne et externe. Bien qu'aucun problème de contrôle important n'ait été constaté, des possibilités d'amélioration ont été identifiées dans six domaines : les processus de gestion des biens (au vu de la longueur des processus d'élimination des biens et du nombre de biens non utilisés) ; l'élaboration et la tenue à jour de registres des risques approuvés par le Comité de gestion des risques ou la ou le chef de l'entité ; l'application des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion ; la mise en œuvre des processus de ressources humaine, relatifs au recrutement de talents, à l'apprentissage et au développement des compétences ; l'application des 10 principes sur la protection des données personnelles et la vie privée ; et le suivi, l'évaluation et le contrôle des partenaires d'exécution. Les entités ont élaboré et commencé à mettre en œuvre des plans permettant de pallier les lacunes constatées dans ces six domaines.

70. Sur la base des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'exercice de 2020, les tableaux concernant le contrôle des risques en 2021 ont été révisés et complétés par les entités au cours du second semestre 2021. Le questionnaire d'auto-évaluation a également été révisé et devrait être diffusé aux chefs d'entités au cours du premier trimestre de 2022.

#### *Prochaines étapes*

71. Le renforcement et la rationalisation du cadre de contrôle interne du Secrétariat est un effort continu. Le processus menant à la publication de la déclaration sur le contrôle interne pour les opérations réalisées en 2021 reflétera le processus, la méthodologie et le calendrier qui ont conduit à la publication de la déclaration sur le contrôle interne pour 2020.

## **8. Déontologie et discipline**

### *Progrès accomplis*

72. Veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour prévenir et traiter les éventuelles fautes commises par des membres du personnel du Secrétariat demeure un élément intégral des contrats conclus entre les hautes et hauts responsables des entités du Secrétariat et le Secrétaire général. Pour atteindre cet objectif, les entités du Secrétariat s'appuient sur des coordonnateurs et coordonnatrices pour les questions de déontologie et de discipline ou sur du personnel spécialisé affecté à des missions de terrain plus importantes.

73. La prévention reste essentielle pour garantir que le personnel du Secrétariat ne viole pas les normes de conduite des Nations Unies. La prévention commence par la vérification des antécédents du personnel du Secrétariat quant à d'éventuelles fautes commises dans le cadre d'un service antérieur. Tout le personnel des missions sur le terrain continue d'être contrôlé. Tous les membres du personnel sélectionnés pour occuper des postes au sein du Secrétariat font l'objet d'une vérification dans la base de données ClearCheck afin de repérer d'éventuels antécédents de fautes liées à des actes d'exploitation ou à des atteintes sexuelles ou à du harcèlement sexuel lorsqu'ils étaient en service dans l'une des entités des Nations Unies participantes.

74. Une formation sur les normes de conduite des Nations Unies – qui est obligatoire pour tous les membres du personnel – continue d'être dispensée aux soldates et soldats de la paix qui sont déployés. Le programme de formation « Ensemble pour le respect », conçu pour renforcer la mise en œuvre de la politique d'interdiction de la discrimination, du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et de l'abus de pouvoir pour l'ensemble du personnel, a été mis en place dans toutes les entités du Secrétariat.

75. L'autre composante essentielle de la prévention consiste à assurer la gestion des risques liés à d'éventuelles fautes commises par des membres du personnel du Secrétariat. À cette fin, la boîte à outils de gestion des risques, initialement élaborée pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, continue d'être utilisée par les entités du Secrétariat pour traiter toutes les formes de manquement, et un soutien est offert pour en permettre l'utilisation efficace.

76. Lorsque, malgré les efforts de prévention du Secrétariat, une éventuelle faute professionnelle est signalée, ces rapports doivent être enregistrés et des mesures appropriées, qui doivent également être suivies et enregistrées, prises en réponse. Les coordonnateurs et coordonnatrices pour les questions de déontologie et de discipline dans l'ensemble du Secrétariat ont désormais accès à un système élargi de suivi de la gestion des cas, fondé sur le système de suivi des fautes professionnelles précédemment utilisé dans les missions sur le terrain, afin d'enregistrer et de suivre

les allégations signalées dans leurs entités respectives, depuis la réception d'une plainte pour faute professionnelle jusqu'au moment où toutes les mesures requises ont été prises en réponse. Une base de données sécurisée destinée à soutenir l'action menée aux fins de l'application de la résolution 2272 (2016) du Conseil de sécurité sur l'exploitation et les atteintes sexuelles a également été lancée.

77. En vertu du principe de responsabilité, il convient de veiller à ce que les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles du fait de membres du personnel du Secrétariat bénéficient de l'aide et du soutien prévus par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/214, et qu'elles soient traitées conformément à l'approche centrée sur les victimes adoptée par le Secrétaire général. À cet effet, le système de suivi de l'assistance aux victimes est utilisé par les missions sur le terrain pour tenir un registre des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et des mesures prises pour leur venir en aide et les soutenir.

78. En ce qui concerne la responsabilité des membres du personnel en tenue déployés dans les missions sur le terrain, le partenariat et la coopération avec les États Membres restent essentiels. À cet effet, et dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, une enquête sur les bonnes pratiques adoptées par les États Membres concernant la conduite des membres du personnel de maintien de la paix a été menée, et des exemples de ces bonnes pratiques ont été discutés lors d'une réunion de haut niveau tenue en juin 2021.

79. Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021, en ce qui concerne les mesures disciplinaires, 113 dossiers ont été traités au total et, au cours de la même période, 130 dossiers ont été ouverts, comme on peut le voir dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Tableau 1  
**Affaires closes entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 30 juin 2021**

<i>Décision</i>	<i>Nombre</i>
Renvoi	4
Cessation de service, avec préavis ou indemnité en tenant lieu et avec ou sans indemnité de licenciement	24
Autres mesures disciplinaires	14
Mesures administratives	18
Classement sans suite	1
Absence de suite disciplinaire	15
Cessation de service avant ou après la saisine du Bureau des ressources humaines, mais avant la conclusion de l'instance disciplinaire	25
Autres	7
<b>Total</b>	<b>108<sup>a</sup></b>

<sup>a</sup> 113 affaires ont été closes. Deux affaires ont vu l'adoption de sanctions disciplinaires contre deux membres du personnel, et cinq dossiers ont été clos par une action disciplinaire envers deux membres du personnel (trois de ces dossiers concernaient un membre du personnel, et les deux autres, un autre membre du personnel).

Tableau 2  
**Dossiers ouverts entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 30 juin 2021, par type de faute**

<i>Type de faute</i>	<i>Nombre</i>
Abus d'autorité/harcèlement/discrimination	20
Agression (verbale ou physique)	7
Manquement à des obligations personnelles	1
Comportement déplacé ou perturbateur	17
Fausse déclarations et fausses attestations	51
Utilisation abusive des moyens informatiques et des moyens de communication/ fautes liées à l'informatique	2
Détournement de biens ou de matériel de l'Organisation	3
Irrégularités dans la procédure d'achat	8
Exploitation et atteintes sexuelles	10
Vol et détournement	2
Activités extérieures non autorisées et conflit d'intérêts	8
Autres	1
<b>Total</b>	<b>130</b>

#### *Prochaines étapes*

80. Le Bureau des ressources humaines continuera de faire ce qui suit :

- a) Assurer le contrôle du respect des normes de conduite applicables à l'ensemble du personnel des Nations Unies à l'échelle du Secrétariat ;
- b) Identifier les besoins en matière de formation et de sensibilisation en vue de prévenir d'éventuelles fautes professionnelles ;
- c) Déployer les améliorations techniques en cours de développement pour permettre une vérification automatisée des antécédents des membres du personnel sélectionné pour des postes dans d'autres entités du Secrétariat ;
- d) Faciliter la gestion des allégations impliquant des membres du personnel en uniforme dans les missions sur le terrain, y compris en élaborant un module supplémentaire pour le système de suivi de la gestion des dossiers afin de permettre aux États Membres d'accéder aux informations et aux documents relatifs aux allégations impliquant certains de leurs membres du personnel ;
- e) Communiquer avec les États Membres pour partager avec eux les bonnes pratiques en ce qui concerne la conduite et la discipline des soldates et soldats de la paix.

## **9. Renforcement de l'évaluation**

### *Progrès accomplis*

81. La politique d'évaluation à l'échelle du Secrétariat a été publiée en août 2021 sous la forme d'une instruction administrative (ST/AI/2021/3). Préparée conjointement par le BSCI et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité au terme d'une vaste consultation des parties prenantes, l'instruction administrative traite de l'utilisation de l'évaluation au sein du Secrétariat, comme le prévoit l'article VII du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux

programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2018/3). L'instruction administrative et les lignes directrices qui l'accompagnent comportent des informations indispensables concernant les évaluations, notamment sur des sujets tels que les dispositions en matière de gouvernance, les responsabilités et les normes de performance pour les entités du Secrétariat, ainsi que sur le soutien offert par le BSCI et les Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité.

82. Comme suite à la résolution 74/271 de l'Assemblée générale, le BSCI et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ont pris des mesures concrètes pour renforcer la capacité interne à mener des évaluations :

- a) Organisation de quatre ateliers de groupe, suivis de consultations séparées avec des entités individuelles, afin de conseiller les entités du Secrétariat sur l'application de la nouvelle instruction administrative ;
- b) Conseils aux entités sur la manière d'intégrer des références spécifiques aux enseignements tirés des évaluations dans les documents de planification des programmes ;
- c) Tenue à jour d'un fichier de consultants communiquée chaque mois pour appuyer les entités selon les besoins. À ce jour, ce fichier compte 450 consultantes et consultants, soit 200 de plus que pendant la période précédente ;
- d) Créer une communauté de pratique de l'évaluation pour favoriser l'apprentissage entre pairs ;
- e) Création du Comité de gestion de l'évaluation, un sous-comité du Comité de gestion qui fournit des conseils et des assurances au Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'instruction administrative sur l'évaluation ;
- f) Lancement d'une plateforme de gestion des connaissances en matière d'évaluation regroupant des ressources, des lignes directrices, des outils, les rapports des années précédentes et un service d'assistance en ligne.

#### *Prochaines étapes*

83. Le Secrétariat continuera de systématiser l'évaluation au cours de la période à venir au moyen de diverses mesures :

- a) Offre de conseils et d'un appui aux entités du Secrétariat;
- b) Organisation d'un cours de formation à la gestion de l'évaluation, dispensé en partenariat avec l'École des cadres du système des Nations Unies, à compter de 2022 ;
- c) Tenue de réunions avec le Comité de la gestion de l'évaluation deux fois par an et présentation au Comité de gestion du premier examen annuel des progrès accomplis dans l'application de l'instruction administrative.

## **F. Composante V : les normes de déontologie et l'intégrité**

### *Progrès accomplis*

84. Le Bureau de la déontologie continue de jouer un rôle important dans l'application de la politique de protection contre les représailles des personnes qui signalent des manquements et qui collaborent à des audits ou à des enquêtes dûment autorisés (ST/SGB/2017/2/Rev.1). Les mesures prises par le Bureau de la déontologie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020 en application de la politique de protection

contre les représailles sont décrites en détail dans le rapport correspondant du Secrétaire général (voir [A/76/76](#)).

85. Le Bureau de la déontologie a continué de promouvoir le respect de la déontologie à l'Organisation par des activités de sensibilisation, de formation et d'information. Le Bureau a collaboré avec d'autres bureaux pour s'acquitter de son mandat, à savoir cerner et résoudre les problèmes touchant à la déontologie. Il a contribué en qualité d'organisateur ou de participant à sept réunions-débats (dont certaines comptaient plus de 1 000 participants) et autres grandes réunions en distanciel. Il a publié des communications annuelles et des articles sur iSeek au sujet de l'exercice d'activités politiques, du dispositif de transparence financière et de l'acceptation de cadeaux durant la période des fêtes.

86. En 2020, 5 636 membres du personnel des Nations Unies ont suivi le cours en ligne obligatoire sur la déontologie et l'intégrité, qui a été mis à jour en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ce qui porte le nombre total cumulé de participants à 31 976. Fin 2020, le nombre total cumulé de membres du personnel qui avaient suivi le cours en ligne obligatoire sur la prévention de la fraude et de la corruption à l'ONU s'élevait à 36 023. En outre, une mise à jour de ce cours a été proposée dans une version plus accessible.

87. Comme indiqué au paragraphe 6 a) ci-dessus, afin de promouvoir une compréhension de la responsabilité à l'échelle de l'Organisation, le Bureau de la déontologie et la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité ont préparé le dialogue en cascade de 2021 sur le thème de la responsabilité au Secrétariat de l'ONU, qui a porté sur la manière dont l'Assemblée générale définit la responsabilité pour le Secrétariat et ce que cela signifie pour les fonctionnaires ; les actions et les éléments engageant la responsabilité des membres du personnel ; les six composantes du dispositif d'application du principe de responsabilité ; les raisons pour lesquelles il faut bien comprendre ces six composantes du dispositif d'application du principe de responsabilité ; et la manière dont chaque membre du personnel doit se comporter face au dispositif d'application du principe de responsabilité du Secrétariat.

#### *Prochaines étapes*

88. Le Bureau de la déontologie continuera de faire ce qui suit :

a) Contribuer à promouvoir le respect de la déontologie à l'Organisation, en améliorant les activités de sensibilisation, de formation et d'éducation sur la base des enseignements tirés ;

b) Améliorer les programmes actuels de formation en ligne et chercher à collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies ;

c) Aider le Secrétaire général à promouvoir une culture du « parler franc » en continuant à remplir le rôle qui lui a été confié dans le cadre de la politique de protection contre les représailles.

## **G. Composante VI : les fonctions de contrôle**

89. L'Administration continue de travailler en étroite collaboration avec les organes de contrôle dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour tenir compte des enseignements tirés de leurs rapports et donner suite à leurs recommandations. On trouvera à l'annexe III du présent rapport des informations sur l'état d'application des recommandations formulées depuis 2010.

*Progrès accomplis***a) Bureau des services de contrôle interne**

90. Les tendances ci-après ont été observées concernant la mise en œuvre des recommandations formulées par le BSCI :

a) Sur la période de janvier 2010 à juin 2021, 11 139 des 12 075 recommandations formulées (soit 92,2 %) avaient été appliquées ou classées et 936 (8,8 %) étaient toujours en cours d'application ; à titre de comparaison, sur la période de janvier 2010 à juin 2020, 10 003 des 11 179 recommandations formulées (soit 89,5 %) avaient été appliquées ou classées et 1 176 (10,5 %) étaient toujours en cours d'application ;

b) Au total, 1 188 des 1 202 recommandations qualifiées d'importance critique (soit 99 %) avaient été appliquées, jugées non critiques ou classées, et 14 (1 %) étaient toujours en cours d'application ; à titre de comparaison, sur la période de janvier 2010 à juin 2020, 1 159 des 1 195 recommandations qualifiées d'importance critique (soit 97 %) avaient été appliquées ou classées et 36 (3 %) étaient toujours en cours d'application.

**b) Comité des commissaires aux comptes**

91. Pour ce qui est de l'application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes concernant les volumes I et II des rapports financiers et états financiers audités de l'Organisation des Nations Unies, on a observé les tendances ci-après pour la période de 2010 à 2020 :

a) 1 019 des 1 397 recommandations (soit 73 %) avaient été appliquées ou classées ou étaient devenues caduques ;

b) 378 recommandations (soit 27 %) étaient toujours en cours d'application.

**c) Corps commun d'inspection**

92. Pour ce qui est de l'application des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection au cours de la période de 2011 à 2020, il est à noter qu'au 8 novembre 2021, le taux global d'acceptation des recommandations par le Secrétariat était de 62,2 % et le taux global d'application des recommandations acceptées était de 85,5 %, ce qui représentait un léger recul. En effet, au cours de la période de 2010 à 2019, le Secrétariat avait accepté 66,8 % des recommandations et 85,9 % des recommandations acceptées avaient été appliquées.

93. Toutefois, ces taux ne reflètent pas forcément le taux réel d'acceptation ou d'application par le Secrétariat des recommandations du Corps commun d'inspection, puisque certaines des recommandations qui étaient destinées à l'Assemblée générale ou au Secrétaire général en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat ont été comptabilisées par le Corps commun d'inspection parmi les recommandations adressées au Secrétariat.

*Suite donnée aux constatations et recommandations des organes de contrôle*

94. Comme indiqué dans le dixième rapport sur l'application du principe de responsabilité (A/75/686), l'Administration a analysé, sur une période de 10 ans, les recommandations figurant dans les rapports du Comité des commissaires aux comptes sur l'ONU (volume I) et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (volume II).

95. S'agissant des recommandations de longue date, le Comité des commissaires aux comptes et l'Administration ont procédé à un examen conjoint des

recommandations les plus anciennes afin d'évaluer au cas par cas si elles étaient toujours d'actualité. À l'issue de cet examen, le Comité a classé un grand nombre de recommandations.

96. Par exemple, à l'annexe I du chapitre II de son rapport sur l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [A/76/5 (Vol. I)], le Comité des commissaires aux comptes a fourni un état récapitulatif de la suite donnée, en décembre 2020, à 279 recommandations qu'il avait formulées lors de neuf exercices antérieurs et qui restaient à appliquer au 31 décembre 2019 : il a estimé que 96 d'entre elles (34 %) avaient été intégralement appliquées et que 31 autres (11 %) étaient devenues caduques et a par conséquent classé 45 % de ces 279 recommandations.

97. L'Administration a continué de travailler en étroite collaboration avec le BSCI, qui achève actuellement une évaluation indépendante du dispositif d'application du principe de responsabilité. Cette évaluation permettra de déterminer si le dispositif fonctionne de manière efficiente et efficace et s'il aide le Secrétariat : a) à exécuter pleinement tous les mandats approuvés par les organes intergouvernementaux et les organes subsidiaires ; b) à produire des résultats de qualité en temps voulu et de manière efficiente. Les résultats seront communiqués aux entités concernées du Secrétariat au cours du premier trimestre de 2022.

#### *Prochaines étapes*

98. En complément de l'appui qu'elle apporte déjà aux organes de contrôle et aux entités du Secrétariat, la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité fera figurer, dans le tableau de bord de gestion, des informations sur l'état d'application des recommandations des organes de contrôle afin d'en faciliter le suivi.

99. L'Administration continuera de consulter toutes les parties concernées afin d'apporter au Comité des commissaires aux comptes la preuve que les recommandations formulées lors d'exercices précédents ont été appliquées ou sont devenues caduques.

100. L'Administration tiendra compte des enseignements tirés de l'évaluation indépendante du BSCI pour trouver des moyens de renforcer encore le dispositif d'application du principe de responsabilité.

### **III. Conclusion**

101. En 2021, le monde s'est trouvé face à des défis mondiaux auxquels l'ONU a dû répondre de manière robuste et globale, notamment en adoptant de nouvelles façons de travailler. La structure, les politiques, les processus, les procédures et la culture de l'Organisation ont été améliorés dans le cadre du nouveau modèle de gestion, ce qui a permis d'orchestrer plus facilement la riposte. Si d'importants progrès ont été accomplis sur la voie d'une ONU plus responsable et plus efficace, le Secrétariat est conscient qu'il reste encore beaucoup à faire et il est déterminé à poursuivre ce travail essentiel.

### **IV. Recommandation**

**102. L'Assemblée générale est invitée à prendre note des progrès accomplis et des plans établis en vue de renforcer encore le dispositif d'application du principe de responsabilité et l'instauration d'une culture de la responsabilité au Secrétariat, qui sont décrits dans le présent rapport.**

## Annexe I

## Résumé de l'état de l'application des résolutions sur les questions administratives et budgétaires<sup>1</sup> adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
138. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes	<a href="#">75/242 A</a> : Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes	<a href="#">A/76/307</a> et <a href="#">A/76/307/Add.1</a>	Dans ces rapports, le Secrétaire général a présenté les observations de l'Administration et des renseignements sur l'état d'application des recommandations, l'entité responsable, la date d'achèvement prévue et le rang de priorité attaché à chacune des recommandations que le Comité avait formulées dans ses rapports sur l'Organisation des Nations Unies et sur les fonds et programmes
138. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes	<a href="#">75/242 B</a> : Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/252</a> : Questions relatives au projet de budget-programme pour 2021	Projet de budget-programme pour 2022	Le projet de budget-programme contient les informations demandées par l'Assemblée générale, notamment des informations sur la gestion de la situation de trésorerie, des estimations concernant les grands projets de construction données à titre indicatif et les incidences, sur le plan financier et sur celui des ressources humaines, de l'utilisation de ressources extrabudgétaires
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : demande de	<a href="#">A/76/6 (Sect. 4)</a>	Dans ce rapport, il est proposé de verser à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

<sup>1</sup> Les questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure n'y figurent pas.

Point de l'ordre du jour	Résolution	Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution	Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution
	subvention pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement présentée suivant les recommandations de son conseil d'administration concernant le programme de travail de l'Institut pour 2021		une subvention de 645 600 dollars au chapitre 4 (Désarmement)
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2020	Aucun rapport demandé	Le rapport présenté par le Secrétaire général en 2020 (A/75/333) portait sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2020
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2021	A/76/303	Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte des incidences budgétaires des résolutions et des décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2021. Il a également communiqué des informations sur les résolutions 2021/18 et 2021/31 du Conseil, intitulées « Groupe consultatif ad hoc sur Haïti » et « Suite donnée à l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes ». Les dépenses supplémentaires à prévoir pour 2022 comme suite à l'adoption de la résolution 2021/18, d'un montant de 47 900 dollars, seraient financées au moyen des crédits qui seraient ouverts au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales)

Point de l'ordre du jour	Résolution	Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution	Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session	A/75/556	du projet de budget-programme pour 2022. Les dépenses supplémentaires à prévoir comme suite à l'adoption de la résolution 2021/31, d'un montant de 500 400 dollars en sus du montant actuel du projet de budget-programme pour 2022, nécessiteraient l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 454 300 dollars au chapitre 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) et de 46 100 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel)
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : progiciel de gestion intégré (Umoja)	A/76/386	Dans ce rapport, le Secrétaire général a demandé l'approbation d'un montant de 1 590 700 dollars au titre des incidences budgétaires pour 2021 des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Ces incidences découlent de l'adoption par l'Assemblée des décisions 74/550 B et 74/567
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : incidences administratives et financières des décisions et recommandations	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	Sans objet

Point de l'ordre du jour	Résolution	Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution	Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution
141. Projet de budget-programme pour 2021	formulées par la Commission de la fonction publique internationale dans son rapport pour 2020  75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses quarante-troisième, quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions et prévisions révisées comme suite à la décision OS/14/101 adoptée par le Conseil à la session d'organisation de son quinzième cycle	<a href="#">A/76/524</a>	Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte des incidences budgétaires des résolutions et des décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme en 2021, à ses quarante-sixième, quarante-septième et quarante-huitième sessions ordinaires et à ses trentième, trente et unième et trente-deuxième sessions extraordinaires. Il a également demandé l'approbation d'un montant supplémentaire de 29 859 400 dollars pour 2022
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : prévisions révisées concernant les chapitres 27 (Aide humanitaire) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2021 : Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève	<a href="#">A/76/350</a>	Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte de la situation financière du projet au 31 juillet 2021 ainsi que des activités entreprises depuis le septième rapport d'étape annuel ( <a href="#">A/75/355</a> ). Il a donné les informations supplémentaires demandées par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">75/253 A</a> et ses résolutions antérieures sur la question, ainsi que

141. Projet de budget-programme pour 2021

[75/253](#) A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : état d'avancement des travaux de rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba

[A/76/308](#)

des informations actualisées sur les progrès considérables qui avaient été accomplis au cours de la période considérée, l'impact persistant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les stratégies mises en œuvre pour y faire face, les prévisions en matière de dépenses et de calendrier, les modalités de mise en recouvrement des contributions envisageables, ainsi que les dons et autres mécanismes de financement possibles. Le rapport portait sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021

Dans ce rapport, le Secrétaire général a fait le point sur l'état d'avancement du projet depuis la publication de son précédent rapport sur le sujet ([A/75/319](#)), y compris sur la conception, les activités relatives à la passation de marchés, la gouvernance du projet, la gestion des risques, l'avancement des travaux de construction et l'état des contributions volontaires. Le rapport contient par ailleurs un calendrier d'exécution du projet mis à jour et des prévisions de dépenses révisées

141. Projet de budget-programme pour 2021

[75/253](#) A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment nord de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago

[A/76/323](#)

Dans ce rapport, le Secrétaire général a fait le point sur le projet depuis la publication de son précédent rapport d'activité ([A/75/347](#)), notamment sur les services fournis par la société de conseil principale en ce qui concernait la conception finale du projet, qui

Point de l'ordre du jour	Résolution	Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution	Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok	A/76/313	<p>prévoyait des aménagements permettant l'inclusion des personnes handicapées, ainsi que sur les mesures de gestion et d'atténuation des risques, les mesures prises en matière de durabilité et de rendement énergétique et les activités d'achat relatives à l'appel d'offres pour la construction du bâtiment à énergie zéro</p> <p>Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte des progrès réalisés dans le cadre du projet depuis son précédent rapport (A/75/235), ainsi que des activités entreprises, notamment en matière d'achat, de gestion du changement et de préparation opérationnelle, de construction de locaux transitoires sur place et de réinstallation des occupants avant le début de la construction</p>
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : état d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies	Prévu pour la première partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : état d'avancement du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi	A/76/330	<p>Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte des progrès accomplis depuis la publication de son précédent rapport (A/75/331), comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/253. Il a notamment donné des informations actualisées sur le cahier des charges, le montant total maximum et la stratégie d'exécution du projet, ainsi que des informations</p>

Point de l'ordre du jour	Résolution	Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution	Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	relatives à l'optimisation de l'utilisation des espaces de bureaux existants grâce à la mise en œuvre de stratégies de gestion souple de l'espace de travail, obtenues en analysant les retours d'expérience disponibles concernant le projet pilote relatif au bâtiment de bureaux V, qui devait s'achever en septembre 2021
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone	A/76/329	Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte de l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses par laquelle l'Assemblée générale l'avait autorisé à engager des dépenses ne dépassant pas 2 537 000 dollars pour compléter les contributions volontaires destinées au financement du Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Le rapport comprenait également une demande de subvention d'un montant de 2 919 300 dollars qui permettrait au Tribunal de continuer de s'acquitter de son mandat en 2022
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : Centre du commerce international	A/76/6 (Sect. 13)	Sans objet

141. Projet de budget-programme pour 2021

75/253 A : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

A/76/6 (Sect. 3)/Add.1, A/76/6 (Sect. 3)/Add.2, A/76/6 (Sect. 3)/Add.3, A/76/6 (Sect. 3)/Add.4, A/76/6 (Sect. 3)/Add. 5, A/76/6 (Sect. 3)/Add.6 et A/76/6 (Sect. 3)/Add. 7

Additif 1 : dans ce rapport, le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale d'approuver le montant total des ressources demandées pour 2022 au titre des 38 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée ou par le Conseil de sécurité, soit 730 666 300 dollars

Additif 2 : dans ce rapport, le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale d'approuver le montant total des ressources demandées pour 2022 au titre de 10 missions politiques spéciales classées dans le groupe thématique « Envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général », soit 50 739 800 dollars

Additif 3 : dans ce rapport, le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale d'approuver le montant total des ressources demandées pour 2022 au titre de 15 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique « Équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes », soit 61 926 500 dollars

Additif 4 : dans ce rapport, le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale d'approuver le montant total des ressources demandées pour 2022 au titre de 11 missions politiques spéciales classées dans le groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus

politiques et autres missions), soit 382 938 900 dollars

Additif 5 : dans ce rapport, le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale d'approuver le montant total des ressources demandées pour 2022 au titre de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, soit 135 139 200 dollars

Additif 6 : dans ce rapport, le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale d'approuver le montant total des ressources demandées pour 2022 au titre de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, soit 98 179 700 dollars

Additif 7 : dans ce rapport, le Secrétaire général a prié l'Assemblée générale d'approuver le montant total des ressources demandées pour 2022 au titre de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, dont les mandats avaient été élargis et les priorités redéfinies par le Conseil dans ses résolutions [2574 \(2021\)](#) et [2579 \(2021\)](#), soit 19 670 300 dollars

141. Projet de budget-programme pour 2021

[75/253 A](#) : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : prévisions révisées concernant les chapitres 11 (Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) et 36

[A/76/6 \(Sect. 11\)](#)

Dans ce rapport, le Secrétaire général présente, dans le cadre du projet de budget-programme pour 2022, une proposition révisée comportant les descriptifs de programme et la structure du Bureau de la Conseillère

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
	(Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2021 : Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique		spéciale pour l'Afrique et précisant les ressources nécessaires
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : demande de subvention pour les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens	<a href="#">A/76/331</a>	Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte de l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses par laquelle l'Assemblée générale l'avait autorisé à engager des dépenses d'un montant ne dépassant pas 7 millions de dollars pour compléter les contributions volontaires destinées au financement de la composante internationale des Chambres extraordinaires du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Le rapport comprenait également une demande de subvention d'un montant de 7,5 millions de dollars destinée à la composante internationale des Chambres pour 2022
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : montant global du budget cofinancé du Corps commun d'inspection	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : montant global du budget cofinancé de la Commission de la fonction publique internationale	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : montant	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	Sans objet

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
	global du budget cofinancé du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination		
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : montant global du budget cofinancé du Département de la sûreté et de la sécurité	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : incidence des variations des taux de change et d'inflation	<a href="#">A/76/593</a>	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 A</a> : Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2021 : fonds de réserve	<a href="#">A/C.5/76/22</a>	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 B</a> : Questions spéciales relatives au budget-programme de 2021 : prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme	<a href="#">A/76/6 (Sect. 2)</a>	Ce rapport contient les informations demandées par l'Assemblée générale et précise notamment que les ressources demandées permettront de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats, notamment la prestation de services d'interprétation. On y trouve également des informations sur les ressources financières utilisées en 2020 et sur celles qui sont demandées pour 2022 au titre du sous-programme chargé de la prestation de services d'interprétation. Les autres dépenses découlant de la résolution <a href="#">75/253 B</a> seront couvertes dans la mesure des

141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 B : Questions spéciales relatives au budget-programme de 2021 : conditions d'emploi et rémunération des personnes qui n'ont pas la qualité de fonctionnaire du Secrétariat	A/76/340	<p>besoins et seront présentées de façon globale, comme l'exige le cadre de financement actuel, notamment dans le prochain rapport d'exécution</p> <p>Dans ce rapport, le Secrétaire général a fait le point sur l'examen des conditions d'emploi et de la rémunération des membres à temps complet de la Commission de la fonction publique internationale et du (de la) Président(e) du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Il n'a proposé aucune modification du niveau de rémunération ou d'autres conditions d'emploi. L'Assemblée générale a été invitée à prendre note du rapport</p>
141. Projet de budget-programme pour 2021	75/253 B : Questions spéciales relatives au budget-programme de 2021 : mesures visant à remédier à la détérioration et aux capacités limitées des installations de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi	A/76/400 et A/76/400/Corr.1	<p>Dans ce rapport, le Secrétaire général a fait le point sur ce qui avait été fait depuis avril 2021, après la publication du rapport précédent (A/75/716). L'Office des Nations Unies à Nairobi avait fait appel à une société de conseil, qui avait réalisé une étude d'ensemble des prévisions de dépenses pour les deux options modulables de rénovation et d'agrandissement des installations de conférence (options A et B) présentées dans le précédent rapport, et proposé une stratégie pour l'exécution du projet. Les options A et B répondaient respectivement partiellement et totalement aux besoins de capacités supplémentaires en matière d'installations de conférence à l'Office. L'option B, qui prévoyait la</p>

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
			rénovation des installations existantes, la construction d'une nouvelle salle de réunion plénière et la construction d'une annexe polyvalente, a donc été recommandée
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 B</a> : Questions spéciales relatives au budget-programme de 2021 : demande de subvention pour le Tribunal spécial pour le Liban	<a href="#">A/76/522</a>	Dans ce rapport, le Secrétaire général a fait le point sur la situation financière du Tribunal et l'usage de la subvention au titre de 2021 et demandé à l'Assemblée générale d'approuver l'ouverture de crédits pour une subvention d'un montant de 8,3 millions de dollars destinée au Tribunal pour 2022
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 B</a> : Questions spéciales relatives au budget-programme de 2021 : conditions de voyage en avion	Prévu pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 C</a> : Questions spéciales relatives au budget-programme de 2021 : prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session	Pas de suite à donner pour l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/253 C</a> : Questions spéciales relatives au budget-programme de 2021 : état d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies	Demandé pour la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/254 A à C</a> : Budget-programme de 2021	<a href="#">A/76/6 (Introduction)</a>	Sans objet
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/255</a> : Dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 2021	Sans objet	Sans objet

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
141. Projet de budget-programme pour 2021	<a href="#">75/256</a> : Fonds de roulement pour 2021	Sans objet	Sans objet
142. Planification des programmes	<a href="#">75/243</a> : Planification des programmes	<a href="#">A/75/6/Add.1</a>	Ce rapport contient les plans-programmes de chacun des 28 programmes relevant du budget ordinaire, tels qu'approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">75/243</a>
144. Plan des conférences	<a href="#">75/244</a> : Plan des conférences	<a href="#">A/76/80</a>	Dans ce rapport établi en application des mandats confiés par l'Assemblée générale, le Secrétaire général a donné des informations sur le plan des conférences concernant New York, Genève, Vienne et Nairobi pour 2020. Il a pris note de la réaction immédiate du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences face aux difficultés posées par la pandémie de COVID-19. Le Département a assuré la continuité des opérations, notamment en instaurant un mode de fonctionnement entièrement à distance grâce auquel toutes les activités de conférence ont pu se poursuivre sans encombre. Alors que les services de traduction ont pu passer immédiatement à un mode de fonctionnement à distance grâce aux outils informatiques et aux moyens de communication dont ils disposaient déjà, les services d'interprétation ont entrepris de tester et d'acquérir des plateformes d'interprétation simultanée à distance. Une fois déployées, ces nouvelles plateformes ont permis aux équipes de gestion des

Point de l'ordre du jour	Résolution	Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution	Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution
145. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies	75/2 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : demandes présentées au titre de l'Article 19 de la Charte	A/76/383	réunions de commencer à organiser et à planifier des réunions virtuelles et hybrides. Cette transition sans heurt a été rendue possible par l'engagement de longue date du Département en faveur de l'innovation et par sa politique consistant à investir dans des outils Web de pointe et à développer de tels outils. Par conséquent, les indicateurs clés de performance du Secrétariat en matière de gestion des conférences n'ont accusé qu'une légère baisse en 2020  Sans objet
146. Gestion des ressources humaines	75/292 : Militaires et policiers en service actif détachés par leur gouvernement	Rapport prévu pour la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale. De plus, le Secrétaire général a été prié de présenter, à la première partie de la reprise de la soixante-dix-septième session, un exposé informel sur l'état de l'application des accords bilatéraux et sur les conclusions initiales y relatives, ainsi que sur l'avancement de la préparation de l'analyse et de l'évaluation des différentes formules et de leurs combinaisons, qu'il devrait présenter dans son rapport	Sans objet

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
147. Corps commun d'inspection	<a href="#">75/270</a> : Corps commun d'inspection	Pas de suite à donner par le Secrétariat	Sans objet
148. Régime commun des Nations Unies	<a href="#">75/245 B</a> : Régime commun des Nations Unies	Un exposé informel doit être présenté pendant la partie principale de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale. Un rapport a été demandé pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale	Un exposé informel sur l'état d'avancement du rapport sur les questions de compétence au regard du régime commun des Nations Unies a été présenté à la Cinquième Commission le 3 décembre 2021
151. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne	<a href="#">75/247</a> : Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne	<a href="#">A/76/281 (Part I)</a> , <a href="#">A/76/281 (Part I)/Add.1</a> et <a href="#">A/75/301 (Part II)</a>	Dans ce rapport, le Bureau des services de contrôle interne a rendu compte des activités qu'il avait menées au cours des périodes considérées : du 1 <sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 (Part I) et du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (Part II)
152. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies	<a href="#">75/248</a> : Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies	<a href="#">A/76/99</a>	Dans ce rapport, le Secrétaire général a rendu compte du fonctionnement du système d'administration de la justice pendant l'année 2020 et formulé des observations à cet égard. Le rapport comprend également une réponse consolidée aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">75/248</a>
153. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	<a href="#">75/249</a> : Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	<a href="#">A/76/411</a>	Dans ce rapport, le Secrétaire général a proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 93 970 300 dollars, avant actualisation des coûts, pour le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux pour 2022

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
154. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	<a href="#">75/293</a> : Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
154. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	<a href="#">75/294</a> : Financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
154. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	<a href="#">75/295</a> : Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
154. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	<a href="#">75/296</a> : Missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
155. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	<a href="#">75/297</a> : Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
156. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	<a href="#">75/298</a> : Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
158. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	<a href="#">75/299</a> : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
159. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	<a href="#">75/300</a> : Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
163. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	<a href="#">75/301</a> : Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
165. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	<a href="#">75/302</a> : Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
166 a). Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	<a href="#">75/303</a> : Financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
166 b). Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force intérimaire des Nations Unies au Liban	<a href="#">75/250 A</a> : Financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
167. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	<a href="#">75/304</a> : Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
168. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	<a href="#">75/305</a> : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet
169. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	<a href="#">74/261 A à C</a> : Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Résolution</i>	<i>Rapports présentés ou autres mesures prises par le Secrétariat en application de la résolution</i>	<i>Résumé du rapport ou récapitulatif des mesures prises, rendant compte de l'état de l'application de la résolution</i>
170. Financement des activités découlant de la résolution <a href="#">1863 (2009)</a> du Conseil de sécurité	<a href="#">75/306</a> : Financement des activités découlant de la résolution <a href="#">1863 (2009)</a> du Conseil de sécurité	À soumettre pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale	Sans objet

## Annexe II

## Synthèse des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'application de la gestion axée sur les résultats au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (2018-2021)

<i>Point</i>	<i>Activité</i>	<i>Date d'exécution</i>	<i>État d'avancement</i>
1	Le Secrétaire général adressera aux hauts fonctionnaires une communication leur signifiant qu'ils ont pour obligation de participer à toutes les initiatives concernant la gestion axée sur les résultats prévues dans leur département, bureau ou mission, et d'y apporter leur soutien	Mi-2018	Exécutée ( <a href="#">A/73/688</a> et <a href="#">A/73/688/Corr.1</a> )
2	Le Secrétaire général lancera une campagne d'information à haut niveau, notamment sous la forme d'articles publiés sur iSeek, d'affiches et de brochures, visant à faire comprendre aux hauts fonctionnaires et au reste du personnel que l'Organisation doit redoubler d'efforts pour atteindre des résultats clairement définis	2018-2021	<p><i>Progrès accomplis au cours de la période considérée</i></p> <p>Plusieurs articles portant sur l'importance des résultats organisationnels ont été publiés sur iSeek.</p> <p>Les résultats obtenus ont continué d'être publiés sur le portail des Nations Unies prévu à cet effet (<a href="#">results.un.org</a>), dont les fonctions de recherche ont été améliorées à des fins d'accessibilité et de transparence</p> <p>Le site Web du Système complet de planification et d'évaluation de la performance est constamment mis à jour, et un article iSeek a été publié</p> <p>Le Bureau de la coordination des activités de développement a révisé ses directives concernant l'établissement des rapports sur les résultats par pays afin de renforcer la qualité de ces rapports, en mettant l'accent sur les effets de l'appui apporté aux bénéficiaires par les Nations Unies. Ces rapports sont désormais plus succincts et présentent des données probantes et des graphiques clairs sur les résultats obtenus par les Nations Unies</p>
3	Le Secrétaire général intégrera dans le contrat de mission des hauts fonctionnaires un indicateur de performance permettant d'évaluer la contribution de chaque haut fonctionnaire à l'application de la gestion axée sur les résultats	À partir de 2019	Exécutée ( <a href="#">A/73/688</a> et <a href="#">A/73/688/Corr.1</a> )
4	Après la décision de l'Assemblée générale, le Secrétariat a lancé un grand projet d'accompagnement du changement grâce auquel, tout au long de 2018, tous les départements, bureaux et missions politiques	2018-2019	Exécutée ( <a href="#">A/73/688</a> et <a href="#">A/73/688/Corr.1</a> )

Point	Activité	Date d'exécution	État d'avancement
	<p>spéciales seront dotés des moyens nécessaires pour élaborer leurs plans-programmes axés sur les résultats en y joignant des informations sur les résultats escomptés. En intégrant ces informations dans les rapports budgétaires, le Secrétariat va procéder à une planification qui s'appuiera davantage sur des faits et améliorer l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne ses activités</p>		
5	<p>Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité concevra sur mesure et mettra en place des ateliers et des séances d'accompagnement professionnel à l'intention des hauts fonctionnaires et du personnel de tous niveaux, concernant la gestion axée sur les résultats et les attributions des uns et des autres à cet égard</p>	2019-2021	<p><i>Progrès accomplis au cours de la période considérée</i></p> <p>En novembre et décembre 2021, des sessions de travail ont été proposées aux entités : l'objectif était de les aider à élaborer leurs plans-programmes pour 2023 en mettant l'accent sur les nouveaux résultats introduits et les mesures des résultats correspondantes ainsi que sur la suite à donner aux orientations formulées par l'Assemblée générale</p> <p>Deux ateliers en ligne sur la gestion axée sur les résultats concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ont été organisés</p> <p>L'atelier annuel sur le Système complet de planification et d'évaluation de la performance a eu lieu en septembre 2021. Plus de 250 membres du personnel des opérations de maintien de la paix et du Siège y ont participé</p> <p>De plus, des sessions de formation sur le Système complet de planification et d'évaluation de la performance sont organisées tous les deux mois, à distance et en présentiel, dans plusieurs missions de maintien de la paix</p> <p>Le Bureau de la coordination des activités de développement a organisé des webinaires à l'échelle mondiale avec tous les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au sujet de l'établissement des rapports sur les résultats par pays, lors desquels il a souligné l'importance des résultats</p> <p>En outre, des spécialistes de la gestion axée sur les résultats du Secrétariat ont participé aux sessions en ligne du Réseau de planification stratégique des Nations Unies afin d'échanger des données d'expérience</p>

<i>Point</i>	<i>Activité</i>	<i>Date d'exécution</i>	<i>État d'avancement</i>
6	Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité élaborera un manuel relatif à la gestion axée sur les résultats comprenant les principes en la matière et des conseils pratiques applicables dans tous les secteurs concernés	2019-2021	<p><i>Progrès accomplis au cours de la période considérée</i></p> <p>Dans le cadre des instructions budgétaires données par le Contrôleur des Nations Unies, des conseils pratiques sur la gestion axée sur les résultats ont été diffusés concernant le budget-programme et le budget des opérations de maintien de la paix</p>
7	Le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité élaborera un programme de formation obligatoire en ligne consacré à la gestion axée sur les résultats qui mettra en relief toutes les étapes du processus. Ce programme sera mis à la disposition du personnel de tous niveaux (y compris les hauts fonctionnaires)	2019-2021	<p><i>Progrès accomplis au cours de la période considérée</i></p> <p>Un programme de formation en ligne consacré à la gestion axée sur les résultats a été mis à disposition sur la plateforme d'apprentissage Blue Line, dans le cadre du module portant sur le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion et intitulé « Managing for results ». De plus, la plateforme Blue Line propose des cours en lien avec le cycle de gestion axée sur les résultats qui portent notamment sur la planification stratégique, le suivi et l'évaluation</p> <p>Il existe désormais 16 cours en ligne sur les outils Umoja de gestion axée sur les résultats (à savoir le module Application de pilotage stratégique et la solution intégrée de planification, de gestion et de communication de l'information) sur la plateforme d'apprentissage (iLearn), ainsi qu'un manuel d'utilisation décrivant le processus de bout en bout du cycle de gestion des programmes et des projets</p>
8	La mise en service d'Umoja-Extension 2 rendra possible la gestion axée sur les résultats dans la mesure où les responsables pourront mettre en regard les objectifs, les résultats, les produits et les ressources	2019-2020	Exécutée ( <a href="#">A/75/686</a> )
9	Pour la rédaction de leurs plans de travail annuels (contrats de mission pour les hauts fonctionnaires et plans établis dans le cadre du système d'évaluation et de notation des fonctionnaires pour les autres), les hauts fonctionnaires et les autres membres du personnel seront tenus de commencer par prendre en considération les cadres de résultats figurant dans les documents de planification de l'Organisation. Ils bénéficieront pour ce faire d'une formation et d'un appui	mars 2019	Exécutée ( <a href="#">A/74/658</a> )

<i>Point</i>	<i>Activité</i>	<i>Date d'exécution</i>	<i>État d'avancement</i>
10	Le Secrétaire général se servira, entre autres, des résultats de l'exécution des programmes pour évaluer la performance des hauts fonctionnaires	2019-2021	<p><i>Progrès accomplis au cours de la période considérée</i></p> <p>Dans leur contrat de mission pour 2021, les hauts fonctionnaires se sont engagés à atteindre les objectifs des programmes et à obtenir les résultats escomptés qui figurent dans tous les documents budgétaires pertinents, comme le veulent les États Membres, et à en rendre compte aux organes intergouvernementaux dans les rapports qu'ils sont tenus de leur présenter. De plus, ils ont défini leurs priorités de 2021 par rapport aux objectifs des programmes pour l'année. Ils seront évalués en fonction des résultats présentés par l'intermédiaire des outils prévus à cet effet</p>
11	Le Cabinet du Secrétaire général et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité choisiront dans les différents domaines de travail de l'Organisation les aspects prioritaires qui feront l'objet d'une auto-évaluation approfondie	2019	Exécutée (A/74/658). Des exercices d'évaluation spécifiques ont été intégrés dans les plans-programme annuels
12	Les hauts fonctionnaires veilleront, avec l'appui du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et de son Bureau des finances et du budget, à ce que les résultats des évaluations et les enseignements qui en ont été tirés puissent être pris en considération lors de l'élaboration des budgets et dans leurs pratiques de gestion au quotidien	2019	Exécutée (A/74/658). Les plans-programmes annuels comprennent des informations sur les évaluations et il est tenu compte, lors de leur élaboration, des enseignements qui ont été tirés de ces évaluations
13	Les hauts fonctionnaires et les autres membres du personnel feront figurer des données sur l'exécution des programmes dans des tableaux de bord en ligne qui seront tenus à jour tout au long du cycle budgétaire	2019-2020	Exécutée (A/75/686)
14	Une évaluation indépendante des résultats du présent plan sera effectuée à la fin de 2021 pour faire le point sur l'application de la gestion axée sur les résultats et pour concevoir des mesures qui pourront accompagner l'évolution	En cours d'exécution	<p><i>Progrès accomplis au cours de la période considérée</i></p> <p>Le Bureau des services de contrôle interne met la dernière main à une évaluation indépendante du dispositif d'application du principe de responsabilité du Secrétariat qui porte également sur l'application de la gestion axée sur les résultats et dont les conclusions et recommandations devraient être communiquées au Département des stratégies et politiques de gestion et de la</p>

---

<i>Point</i>	<i>Activité</i>	<i>Date d'exécution</i>	<i>État d'avancement</i>
			conformité dans les semaines à venir. Ces conclusions aideront à définir la stratégie à adopter pour appliquer la gestion axée sur les résultats

---

## Annexe III

### Taux cumulé d'application des recommandations formulées par les organes de contrôle depuis 2010

#### Bureau des services de contrôle interne

Type	Nombre de recommandations formulées depuis 2010	Recommandations appliquées					Recommandations classées ou devenues caduques	Recommandations en cours d'application
		2010-2017	2018	2020 <sup>a</sup>	2021 <sup>a</sup>	Total		
Toutes les recommandations	<b>12 075</b>	7 276	953	1 052	1 136	<b>10 417</b>	722	936
	Taux d'application cumulé (pourcentage)	88	87	89	92			
Recommandations d'importance critique	<b>1 202</b>	1 087	17	20	15	<b>1 139</b>	49	14
	Taux d'application cumulé (pourcentage)	98	97	98	99			

<sup>a</sup> Jusqu'au 30 juin.

#### Comité des commissaires aux comptes

États financiers	Nombre de recommandations formulées depuis 2010	Recommandations appliquées										Recommandations classées ou devenues caduques	Recommandations en cours d'application
		2010/11	2012/13	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total		
Volume I	<b>662</b>	42	37	5	6	17	31	13	49	96	<b>296</b>	77	289
	Taux d'application cumulé (pourcentage)	64	86	74	68	63	64	54	58	66			
Volume II	<b>735</b>	179	95	76	45	39	34	57	24	42	<b>591</b>	55	89
	Taux d'application cumulé (pourcentage)	95	98	96	93	96	94	93	90	91			